

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 mars 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4043-2018. Aspects 1 et 2 : *Transition Énergétique Québec (TÉQ)* – Plan directeur 2018-2023 en transition, innovation et efficacité énergétiques.
Planification de l'audience de mars-avril 2019 du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*.

Chère Consœur,


Il nous fait plaisir de fournir à la Régie de l'énergie les renseignements suivants du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* (SÉ-AQLPA-ÉSQ-GIRAM) quant à l'audience de mars-avril 2019 au présent dossier :

- **Preuve du RTIEÉ sur l'Aspect 2** : Jacques Fontaine (Consultant en énergie), Jean-Claude Deslauriers (Consultant en énergie), André Bélisle (Président de l'AQLPA), Pierre-Paul Sénéchal (Président du GIRAM), Gaston Cadrin (GIRAM), Patrick Goulet (Président d'Énergie Solaire Québec - ÉSQ), analystes, présenteront la partie de leur rapport [C-RTIEÉ-0029](#) portant sur l'Aspect 2 (essentiellement, le chap. 3, en l'ajustant suite à la récente décision [D-2019-025](#) de la Régie). Durée prévue : environ 2 heures.
- **Preuve du RTIEÉ sur l'Aspect 1** : Est déjà déposée par écrit au sein du même rapport (essentiellement, le chapitre 4 du rapport [C-RTIEÉ-0029](#)).
- **Contre-interrogatoire des distributeurs et de TÉQ sur l'Aspect 2** :
 - **HQD** : 60 minutes.
 - **Les redistributeurs d'électricité (de l'AREQ)** : 15 minutes si présents.
 - **Énergir** : 45 minutes.
 - **Gazifère** : 45 minutes.
 - **Les distributeurs de carburants et combustibles** : 30 minutes à AQP-ACP et 15 minutes aux représentants des essenceries si présents.
 - **TÉQ** : 30 minutes.

Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.

- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 20-30 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Débutera par certaines représentations générales portant sur le cadre de l'ensemble des deux Aspects (incluant notamment le chapitre 2 de notre rapport [C-RTIEÉ-0029](#), **environ 40 minutes**. Puis sera plaidé l'Aspect 2, **environ 1 heure**. Puis sera plaidé l'Aspect 1, **environ 1 heure**. **Total : 2h40m**.
- **Autres aspects utiles à la planification de l'audience** : Le panel complet des témoins du RTIEÉ ne pourra être présent que les 2 et 3 avril 2019. De plus, nous recommandons à la Régie de prévoir des jours additionnels de plaidoiries orales.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).